

GUIDE DE LECTURE
VAE BEES1
ACTIVITES GYMNIQUES

CONSIGNES DE LECTURE

Ce tableau comporte de gauche à droite 4 colonnes:

Colonne activités: **il s'agit des activités professionnelles de référence que l'animateur concerné réalise, et pour lesquelles il développe des compétences certifiées par la réussite à l'épreuve concernée. Pour la clarté de l'élaboration, les activités s'énoncent à l'aide d'un verbe d'action et de compléments.
Exemple : « initier au trampoline tous publics ».**

Colonne tâches: **les tâches sont des sous- éléments concrets de l'activité professionnelle.
Exemple: Pour l'activité « initier au trampoline tous publics », une des tâches : « recueillir des informations sur les publics et leurs caractéristiques ».**

Colonne compétences: **les compétences citées ici sont celles qui sont actées par l'épreuve concernée.
En conséquence, la validation de l'épreuve implique que le candidat doit être capable de les réaliser de manière permanente au niveau décrit.**

Colonne observations / commentaires: **elle indique pour mémoire des références pouvant être utiles au jury ou des précisions quant aux compétences attendues du professionnel.**

EPREUVE GENERALE

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>ACCUEILLIR LES PRATIQUANTS.</p> <p>ORIENTER LES PRATIQUANTS.</p> <p>GERER LES PRATIQUANTS.</p>	<p>Organiser l'accueil.</p> <p>Orienter les pratiquants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques, les capacités physiques et les attentes des différents publics. - Identifier les activités gymniques proposées. - Elaborer des réponses adaptées à la demande. - Fidéliser les pratiquants. - Satisfaire les responsables de la structure. 	
	<p>Renseigner sur les activités gymniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les objectifs poursuivis en fonction de l'âge et des types de pratiquants : développement psychomoteur, entretien, loisir, compétition. - Différencier les motivations des pratiquants. - Identifier les niveaux de pratique : débutant, intermédiaires, confirmés... 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Définir les activités gymniques: <ul style="list-style-type: none"> ▪ acrobatiques : gym aux agrès, porters , mini trampoline, trampoline ▪ d'expression : gym avec engins et activités dansées ▪ d'entretien: renforcement musculaire et stretching ▪ cardio-vasculaires: LIA et step ▪ baby gym et éveil gymnique pour des enfants de 2 à 6 ans 	
ANIMER DES GROUPES AVEC POUR SUPPORT DES ACTIVITES GYMNIQUES DE LOISIR.	Organiser une saison.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les critères d'évolution ou de différenciation des séances sur la saison. 	
ENTRAINER DES GYMNASTES DANS UNE SPECIALITE GYMNIQUE COMPETITIVE.	Décrire les gestes ou combinaisons de gestes.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes de base d'une spécialité: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gymnastique Artistique Féminine, ou ▪ Gymnastique Artistique Masculine ou ▪ Gymnastique Rythmique ou Aérobie sportive - Analyser les gestes ou combinaisons de gestes. 	

	<p>Programmer une saison sportive après détermination des objectifs.</p> <p>Planifier une saison sportive après détermination des objectifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les grandes périodes de la saison. - Construire des programmes de préparation physique générale et spécifique adaptés à l'âge, à la spécialité et au niveau des gymnastes. - Elaborer la planification d'un groupe sur une saison. 	<p><i>Proposer la planification d'un groupe sur une saison.</i></p>
<p>PARTICIPER A L'ANIMATION GENERALE DU CLUB AINSI QU'AU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES.</p>	<p>Promouvoir le structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les statuts des différentes structures accueillant la pratique des activités gymniques en particulier du milieu associatif. - Situer la structure dans l'organisation de la Fédération Française de Gymnastique (fédération délégataire) . - Appréhender les relations de la structure avec les collectivités territoriales , les services déconcentrés de l'état, le mouvement sportif, le milieu scolaire, le milieu fédéral etc. 	<p><i>Présentation de l'organigramme fonctionnel de la structure et ses relations avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et privés.</i></p>

EPREUVE PEDAGOGIQUE

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>ACCUEILLIR LES PRATIQUANTS.</p> <p>ORIENTER LES PRATIQUANTS.</p> <p>GERER LES PRATIQUANTS.</p>	<p>Accueillir des pratiquants dans le cadre des séances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Différencier les modalités d'accueil en fonction des publics et de leur motivation. 	
<p>ANIMER DES GROUPES AVEC POUR SUPPORT DES ACTIVITES GYMNIQUES DE LOISIR.</p>	<p>Animer des séances avec des publics différents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animer des séances en milieu associatif ou scolaire etc... avec des jeunes enfants, des enfants, des adolescents, des adultes, des seniors ou des handicapés etc. (2 publics au choix). - Adopter une attitude en adéquation avec le public. - Entretenir la motivation des pratiquants par une attitude positive. - Utiliser de la musique comme support pédagogique. - Pour le public handicapé, intégrer éventuellement une équipe pédagogique animant ce public. 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser deux supports d'animation différents parmi les activités gymniques acrobatiques, d'expression, d'entretien, cardio-vasculaire et les "activités petite enfance". 	
	Structurer des séances.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des organisations pédagogiques adaptées en fonction du public et des activités. - Utiliser des situations ou exercices adaptés au niveau de pratique des personnes. 	
	Assurer la sécurité des pratiquants.	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les normes de sécurité en vigueur. - Apporter consignes et corrections pertinentes pour préserver l'intégrité physique des pratiquants. 	

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
ENTRAINER DES GYMNASTES DANS UNE SPECIALITE GYMNIQUE COMPETITIVE.	Perfectionner des gymnastes évoluant sur les programmes libres FFG à finalité nationale ou sur les programmes de base d'accès au haut niveau.	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des séances d'apprentissage de gestes techniques de la spécialité. - Construire des séances de préparation physique générale et spécifique adaptés. - Enseigner les enchaînements compétitifs. 	<p><i>Le candidat doit avoir exercé en qualité d'entraîneur pour des gymnastes ayant atteint au minimum le niveau Inter régional :</i></p> <p><i><u>En Gymnastique Artistique Féminine</u>: niveau fédéral ou coupe formation 3 de la FFG</i></p> <p><i><u>En Gymnastique Artistique Masculine</u> niveau fédéral ou coupe avenir</i></p> <p><i><u>En Gymnastique Rythmique</u> niveau fédéral ou coupe détection</i></p> <p><i><u>En Aérobie Sportive</u> niveau national</i></p> <p><i>Entraînement dans une spécialité</i></p>
	Garantir la sécurité des pratiquants.	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les normes de sécurité en vigueur pour le montage du matériel et de l'aménagement de l'espace avec le souci de la sécurité du public. - Apporter les consignes et corrections adaptées. - Maîtriser les manipulations, aides et parades en gymnastique artistique. 	

<p>ANIMER DES GROUPES DANS LES ACTIVITES DE LOISIR.</p>	<p>Réaliser des exercices proposés aux pratiquants en musique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la démonstration pour animer des séances collectives d'activités gymniques d'entretien ou cardio-vasculaires. - Utiliser la pratique personnelle comme moyen pédagogique. - Evoluer en musique. - Respecter le rythme, le tempo et les phrases du support musical utilisé. 	<p><i>Le candidat peut présenter une attestation de pratique dans au moins une activité gymnique de loisir.</i></p>
---	--	--	---

EPREUVE TECHNIQUE

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>ENTRAINER DES GYMNASTES DANS UNE SPECIALITE GYMNIQUE COMPETITIVE.</p>	<p>Perfectionner des gymnastes évoluant sur les programmes libres FFG à finalité nationale ou sur les programmes de base d'accès au haut niveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les programmes compétitifs de la filière fédérale de la spécialité concernée. - Construire les exercices en fonction du code de pointage en vigueur. 	<p><i>Le candidat peut faire référence aux programmes techniques et au code de pointage en vigueur.</i></p> <p><i>Il peut justifier de suivi de gymnaste en compétition de niveau inter régional.</i></p>
	<p>Garantir la sécurité des pratiquants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les normes de sécurité spécifiques à chaque activité gymnique en vigueur pour le montage du matériel et de l'aménagement de l'espace. - Respecter les normes de sécurité en vigueur. 	
	<p>Suivre les gymnastes en compétition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les gymnastes lors de la compétition. - Prévoir les équipements, matériel personnel, échauffement, ordre de passage etc. 	

	<p>Réaliser des exercices proposés aux gymnastes.</p> <p>Conseiller les gymnastes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les gestes techniques fondamentaux dans la spécialité choisie, à des fins éducatives. - Démontrer les gestes techniques fondamentaux dans la spécialité choisie, à des fins éducatives. - Adapter les gestes techniques fondamentaux dans la spécialité choisie au caractéristiques du gymnaste. - Utiliser la pratique personnelle dans une spécialité choisie. 	<p><i>Justifier d'un niveau de pratique satisfaisant dans la spécialité gymnique choisie</i></p> <p><i>Le candidat peut présenter une attestation du Directeur Technique National justifiant:</i> <i>d'un niveau de pratique de gymnaste classé correspondant au niveau requis pour se présenter au moniteur fédéral,</i> <i>ou de l'obtention d'un diplôme de cadre F.F.G du niveau minimum de moniteur</i> <i>ou toute attestation de son pays d'origine prouvant sa pratique.</i></p>
<p>CONTRIBUER A L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION OFFICIELLE.</p>	<p>Participer aux démarches relatives à l'organisation d'une manifestation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les partenaires institutionnels et privés à solliciter. 	<p><i>Le candidat peut présenter une attestation de la structure de tutelle de la manifestation</i></p>
	<p>S'impliquer dans le comité d'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les différentes commissions d'un comité d'organisation et les rôles de chacune. - Maîtriser le cahier des charges fédéral. 	

EPREUVE LIEE A L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>ACCUEILLIR LES PRATIQUANTS.</p> <p>ORIENTER LES PRATIQUANTS.</p> <p>GERER LES PRATIQUANTS.</p>	<p>Renseigner sur la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des documents de présentation de la structure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le contexte et les objectifs poursuivis. ▪ les caractéristiques des publics accueillis. ▪ les niveaux de pratique dans les activités proposées . - Créer des documents de présentation de la structure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le contexte et les objectifs poursuivis. ▪ les caractéristiques des publics accueillis. ▪ les niveaux de pratique dans les activités proposées. 	
	<p>Orienter des pratiquants dans la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller les pratiquants sur les activités proposées en fonction de l'âge, de leur motivation et de leur niveau de pratique. 	

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
ANIMER L'EQUIPE PEDAGOGIQUE D'UNE STRUCTURE.	Conseiller l'encadrement technique.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi pédagogique (tutorat) dans la structure des personnes en formation fédérale ou professionnelle de niveau 4. - Conseiller l'encadrement technique bénévole. 	
	Optimiser le travail d'équipe pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les actions des personnes constituant l'équipe pédagogique en tenant compte des compétences spécifiques de chacune , de leur disponibilité etc. 	
PARTICIPER A L'ANIMATION GENERALE DU CLUB AINSI QU'AU DEVELOPPEMENT DE SES ACTIVITES.	Programmer des activités . Planifier des activités.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les plannings des groupes de pratiquants . - Gérer les plannings des groupes de pratiquants. - Planifier l'utilisation des salles et du matériel. 	

	<p>Participer à la vie de la structure.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'impliquer dans la mise en place du projet de la structure. - Participer aux réunions techniques ou administratives. - S'impliquer dans la mise en place d'organisation diverses. - Participer à des organisation diverses : Fête du Club, journées portes ouvertes, tombolas du club, forum, etc. 	
	<p>Développer de nouvelles pratiques.</p> <p>Accueillir de nouveaux publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre des stages de formation ou de perfectionnement en vue d'encadrer de nouvelles activités. - Gérer techniquement des projets de développement ou d'animation. - Ouvrir l'association vers l'extérieur: crèches, écoles, comités d'entreprise, maisons de retraite... - Réaliser un bilan d'action à l'attention des responsables de la structure et des partenaires. 	

ACTIVITES	TACHES	COMPETENCES « METIER » VALIDEES PAR L' EPREUVE	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
<p>CONTRIBUER A L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION OFFICIELLE.</p>	<p>S'impliquer dans le comité local d'organisation au sein de diverses commissions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des informations préalables nécessaires à l'organisation. - Diffuser des informations préalables nécessaires à l'organisation. - Gérer les installations. - Monter le matériel en respectant les normes de sécurité et la réglementation fédérale. - Assurer le suivi des plannings de compétition. - Diffuser des résultats. 	

ANNEXE 1

Correspondances entre les activités et les épreuves du BEESAG

Activités	Epreuve générale	Epreuve pédagogique	Epreuve techniques	Epreuve environnement professionnel
<i>1 - Accueillir, orienter et gérer des pratiquants</i>	X	X		X
<i>2 - Animer des groupes avec pour support des activités gymniques de loisir</i>	X	X		
<i>3 - Perfectionner et entraîner des gymnastes dans une spécialité gymnique compétitive: Gymnastique Artistique Féminine, Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Rythmique, Aérobie sportive</i>	X	X	X	
<i>4 - Conseiller et animer l'équipe pédagogique d'une structure</i>				X
<i>5 - Participer à l'animation générale du club ainsi qu'au développement de ses activités</i>	X			X
<i>6 - Démontrer en situation d'animation dans les activités de loisir</i>		X		

<i>7 - Pratiquer dans une spécialité</i>			X	
<i>8 - Contribuer à l'organisation de compétitions officielles</i>			X	X

CONTACTS

Patrick BRUGGEMAN, inspecteur coordonnateur des BEES option gymnastique

CREPS de MACON

Avenue Pierre de Coubertin -BP 325

71017 MACON Cedex

Tél. 03 85 39 95 55

Jean Paul MAHE, adjoint au directeur technique national

Andrée ANTOINE, coordonnateur département formation

Fédération Française de Gymnastique 7 ter cour de Petites Ecuries - 75010 PARIS Tél. 01 48 01 24 48

Rappel des textes Arrêté du 3 septembre 1997
Brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré option Activités Gymniques

Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1er degré, option Activités Gymniques confère à son titulaire la qualification professionnelle nécessaire à l'enseignement, l'encadrement et l'animation des activités gymniques (Gymnastique Artistique Féminine, Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Rythmique et Sportive et Aérobie).

La formation spécifique du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré option Activités Gymniques comprend quatre unités de formation et un stage pédagogique en situation. Sa durée minimale est de 880 heures. Elle est sanctionnée par un examen final.

L'examen final comprend:

A) Epreuve générale comprenant :

a. Un écrit composé :

- **d'une épreuve portant sur la connaissance générale des activités gymniques**
- **d'une épreuve portant sur les aspects techniques de la spécialité choisie par le candidat**

b. Un oral portant sur l'environnement socio-économique et juridique des activités gymniques.

B) Epreuve pédagogique comprenant :

a. La présentation et la conduite de deux séances :

- **L'une portant sur l'animation d'un groupe (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) avec pour support les activités gymniques.**
Le candidat tire au sort le public en début de session et le thème ou l'objectif de séance au moment de la préparation.
- **L'autre portant sur le perfectionnement et l'entraînement dans la spécialité choisie**
Le candidat choisit un thème de séance parmi les deux tirés au sort.
En gymnastique artistique masculine et féminine, le candidat tire au sort un groupe d'agrès au préalable.
- **Un entretien composé de deux épreuves consécutives aux séances pédagogiques**

C) Epreuve technique **comportant** :

- a. **Une épreuve pratique dans une des spécialités choisie par le candidat et définie dans l'annexe II.:**
- b. **Un oral (coefficient 1) portant sur les deux secteurs suivants :**
 - **les règlements techniques de la F.F.G. de la spécialité choisie**
 - **le code de pointage de la spécialité choisie (F.I.G.)**

Epreuve liée à l'environnement professionnel

Une épreuve orale au cours de laquelle le candidat expose au jury les rapports du stage pédagogique